

OBJET

Séance du 26 avril 2011

Amortissement des
immobilisations

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI propose de procéder à l'approbation de l'amortissement des immobilisations proposé selon les modalités suivantes :

- mode d'amortissement linéaire sans application de la règle du *prorata temporis*,
- pas de seuil unitaire des biens de faible valeur en deçà duquel l'amortissement est pratiqué sur un an,
- amortissement défini dans le cadre du champ obligatoire (pas d'extension à d'autres catégories de biens),
- durées d'amortissements suivantes :

Compte	Dénomination	Objet	Durée d'amortissement
2031	« Frais d'études »	Etudes non suivies de travaux	5 ans
205	« Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »	Site Internet	5 ans
2088	« Autres immobilisations incorporelles »	Carte du site, support d'information « loi DTR »	2 ans
2128	« Autres agencements et aménagements de terrains »	Aménagements de parcs de pâturage	25 ans
2158	« Autres installations, matériel et outillage techniques »	Sonde, piézomètres, abreuvoirs, éco-compteur, livres techniques, débroussailleuse, tronçonneuse	5 ans
2181	« Installations générales, agencements et aménagements divers »	Aménagements et mobiliers de valorisation	10 ans
2182	« Matériel de transport »	Véhicule	7 ans
2183	« Matériel de bureau et informatique »	Ordinateurs, GPS, logiciel	5 ans

2184	« Mobilier »	Bureaux, armoires	10 ans
2188	« Autres immobilisations corporelles »	Travaux de défrichement	7 ans

Après débat, le Comité syndical approuve à l'unanimité l'amortissement des immobilisations proposé avec 15 voix pour.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 09.MAI 2011

2011/85/09
DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

OBJET
Opérations 2011
Chantiers d'entretien

Syndicat Mixte du Marais de Saône

EXTRAIT du registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 avril 2011

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Date de la convocation :
19 avril 2011

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée aux chantiers d'entretien inscrits en fonctionnement.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 18 800 euros TTC pour la réalisation de chantiers d'entretien inscrits en fonctionnement.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
- Autofinancement (fonctionnement)

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à accepter la proposition du prestataire le mieux-disant pour ces chantiers avec possibilité de recourir à l'insertion.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.



RECU 09.MAI 2011

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

OBJET
Opérations 2011
Programme de maîtrise
foncière ou d'usage

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Date de la convocation :
19 avril 2011

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Syndicat Mixte du Marais de Saône

EXTRAIT du registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 avril 2011

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée au programme de maîtrise foncière ou d'usage.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 24 300 euros TTC pour la réalisation du programme de maîtrise foncière ou d'usage (acquisitions de terrains et établissement des actes notariés) en supplément des deux opérations précédemment validées et en cours (parcelles RENAUDE : 3 265,93 € TTC, parcelles CRIQUET, BOUDIN et GRANDPERRIN : 19 220 € TTC prévisionnel).

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
80 % Agence de l'Eau
20 % Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce programme.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



RECU 09.MAI 2011

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

m^e 204/844

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Syndicat Mixte du Marais de Saône

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

OBJET

Séance du 26 avril 2011

Opérations 2011
Inventaire des champignons
et bryophytes

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée à l'inventaire des champignons et bryophytes.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 1 500 euros HT pour la réalisation de l'inventaire des champignons et bryophytes.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
80% Conseil général du Doubs
20% Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à engager et à réaliser toutes les démarches administratives préparatoires à l'opération, notamment la possibilité de conventionnement avec la Société d'Histoire Naturelle du Doubs (SHND).

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier et à demander les aides correspondantes.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois, an susdits.

PREFECTURE
DE REGION FRANCHE-COMTE
PREFECTURE DU DOUBS
D.C.T.
Contrôle de légalité



RECU 09.MAI 2011

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 avril 2011

OBJET

Opérations 2011
Mise en œuvre du Schéma de
Valorisation

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du
Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de
Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET,
Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel
CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-
Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît
HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara
ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques
BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE,
Patrick RONOT.

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée à la mise en œuvre du Schéma de Valorisation.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 98 300 euros TTC pour la mise en œuvre du Schéma de Valorisation : aménagement de deux sentiers avec travaux d'ouverture, fourniture et pose de mobiliers, édition d'une carte de site, fourniture et pose d'une passerelle, fourniture et pose d'un éco-compteur.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
80 % Conseil général du Doubs
20% Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à engager et à réaliser toutes les démarches administratives préparatoires à l'opération.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le mode de passation des marchés nécessaire à la mise en œuvre des opérations à savoir :
- Marché public à procédure adaptée.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer les marchés correspondant les mieux-disant.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier et à demander les aides correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits

PREFECTURE
DE REGION FRANCHE-COMTE
PREFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



RECU 09. MAI 2011

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

N° 2011/88/13

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Syndicat Mixte du Marais de Saône

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

OBJET

Séance du 26 avril 2011

Opérations 2011
Matériel de bureau et
informatique

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :

Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée au matériel de bureau et informatique.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 1 364 euros TTC pour l'acquisition de matériel de bureau et informatique.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
- Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à accepter la proposition du prestataire le mieux-disant pour ces achats de matériel.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

PREFECTURE
DE REGION FRANCHE-COMTE
PREFECTURE DU DOUBS
D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



RECU 09.MAI 2011

Pour extrait conforme
Le Président,
Yves-Michel DAHOUI

OBJET

Opérations 2011
Mobilier

Séance du 26 avril 2011

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUPFSCHMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée au mobilier.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 1 000 euros TTC pour l'acquisition de mobilier.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
- Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à accepter la proposition du prestataire le mieux-disant pour ces achats de mobilier.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.



Pour extrait conforme
Le Président,
Yves-Michel DAHOUI

RECU 09 AVRIL 2011

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Syndicat Mixte du Marais de Saône

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

OBJET

Opérations 2011
Analyses ponctuelles de la
qualité de l'eau

Séance du 26 avril 2011

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :

Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée aux analyses ponctuelles de la qualité de l'eau.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 2 000 euros HT pour la réalisation d'analyses ponctuelles de la qualité de l'eau.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
- Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à accepter la proposition du prestataire le mieux-disant pour ces analyses.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois, an susdits.

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DU DOUBS
D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



RECU 09.MA.1 2011

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 avril 2011

OBJET

Opérations 2011
Etude Trame verte et bleue
Diagnostic continuités RN57

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

Membres qui ont pris part à la délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée à l'étude Trame Verte et Bleue / Diagnostic continuités RN57.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 10 000 euros HT pour la réalisation de l'étude Trame Verte et Bleue / Diagnostic RN57.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve les modes de réalisation suivants :

- Réponse à la proposition de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté avec participation financière de la Région Franche-Comté ;
- A défaut, autofinancement d'une commande publique au cabinet spécialisé le mieux-disant.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.



RECU 09.MA 2011

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

Mⁿ 2011 / 90 / 117

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Syndicat Mixte du Marais de Saône

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

OBJET

Séance du 26 avril 2011

Opérations 2011
Travaux de neutralisation
des drains

L'an deux mille onze
le 26 avril à 18 heures 30

Membres en exercice : 25
Membres présents : 15

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est réuni à l'Hôtel du Département à Besançon, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Yves-Michel DAHOUI.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 15

Etaient présents : Mme Françoise PRESSE, MM. Eric ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Ali BENZIDANE, Pascal BONNET, Michel CARTERON, Jean-Michel CAYUELA, Claude DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, Bernard GRAPPEY, Nicolas GUILLEMET, Benoît HUFSCMITT, Daniel HUOT, Claude MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
19 avril 2011

Etaient excusés : Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN, Barbara ROMAGNAN, Béatrice RONZI, MM. Christian BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Christophe LIME, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT.

NOTA :

Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché
au local du syndicat
en mai 2011.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Président,

M. DAHOUI présente l'opération 2011 liée aux travaux de neutralisation des drains.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le montant estimatif de 35 000 euros TTC pour la réalisation d'une première tranche de travaux de neutralisation des drains.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le plan de financement retenu :
50 % Agence de l'Eau
30 % Conseil général du Doubs
20% Autofinancement

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à engager et à réaliser toutes les démarches administratives préparatoires à l'opération.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical approuve le mode de passation des marchés nécessaire à la mise en œuvre des opérations à savoir :
- Marché public à procédure adaptée.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer les marchés correspondant les mieux-disant pour les travaux.

A l'unanimité avec 15 voix pour, le Comité syndical autorise le Président à signer tout acte relatif à ce dossier et à demander les aides correspondantes.

Fait et délibéré en séance, les jour mois, an susdits.

PREFECTURE
DE REGION FRANCHE-COMTE
PREFECTURE DU DOUBS
D.C.T.J.J.
Contrôle de légalité
RECU 09.MAI 2011



Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI